



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

### politique de l'emploi

Question écrite n° 56916

#### Texte de la question

M. André Schneider attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et du dialogue social sur la nécessité de renforcer l'adaptabilité des compétences professionnelles. La difficulté des personnes à se former à de nouveaux savoir-faire ou à changer de secteur d'activité crée non seulement un manque à gagner de productivité mais aussi des coûts de recrutement évitables. La rationalisation du temps consacré à la recherche d'un candidat favoriserait sûrement l'amélioration à terme de la performance des entreprises. Ce problème d'inadéquation grandissante entre les compétences existantes et les besoins de l'économie conduit à réfléchir à une nouvelle méthode pour rendre l'adaptabilité des compétences plus efficace. Réussir les transitions professionnelles constitue désormais un très important objectif à atteindre. En ce début de 21<sup>e</sup> siècle et compte tenu de la crise économique mondiale, il est même devenu un but incontournable. Aussi lui demande-t-il quelles sont les intentions du Gouvernement pour optimiser cette situation.

#### Données clés

**Auteur :** [M. André Schneider](#)

**Circonscription :** Bas-Rhin (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 56916

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** Travail, emploi et dialogue social

**Ministère attributaire :** Travail

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [10 juin 2014](#), page 4672

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)